

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article274>



Le socle commun, décret du 11 juillet 2006 et la contribution de l'EPS

- Rubrique Technique
- ARTICLES OBSOLETES

Date de mise en ligne : mardi 22 mai 2007

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Ce document a été présenté lors des journées des coordonnateurs en mars 2007.

LE SOCLE COMMUN

Décret du 11 juillet 2006

Article 9 de la loi du 23 avril 2005 :

« La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. »

Article 2 :

« La nation fixe comme mission première l'objectif de faire partager aux élèves les valeurs de la République. »

La définition du socle s'appuie sur :

- Les recommandations du Haut Conseil de l'Éducation (publiées le 23 mars 2006)
- Les recommandations du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne en matière de « compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ».
- Elle se réfère aux évaluations internationales (PISA)

Le socle commun, un acte fondateur ou la base de refondation de l'enseignement dans notre pays est la première fois que la République indique clairement le contenu impératif de la scolarité obligatoire :

- Nécessité de voir plus clairement la cohérence, la logique, la finalité de l'ensemble des programmes
- Nécessité de définir clairement la nature des engagements pris par l'État
- Nécessité de rappeler l'enjeu qui est celui de la formation intellectuelle de nos enfants, leur accession à la liberté et la responsabilité, leur capacité à s'insérer dans le monde du travail et à se former tout au long de la vie
- Nécessité de fixer des objectifs à l'institution et aux élèves

Le socle commun n'est pas un aboutissement mais un tremplin

- Il décrit ce que le Système éducatif a l'obligation absolue de transmettre à tous les adolescents avant 16

ans, même en apprentissage

- Il y a une obligation de résultat dont le Ministre de l'Éducation Nationale sera comptable
- Tant qu'un pilier du socle n'est pas acquis, il n'est pas raisonnable de vouloir construire autre chose
- Le socle, c'est la culture commune qui permet de partir dans la vie avec les outils nécessaires

Le socle commun

- L'enseignement obligatoire ne se réduit pas au socle commun
- Le socle ne se substitue pas aux programmes
- Il détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire, sous peine de se trouver marginalisé
- Maîtriser le socle commun, c'est :

Être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et situations complexes,

Posséder un outil indispensable pour continuer à se former,

Comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures, l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète

Le socle commun s'organise en 7 compétences (7 piliers)

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (TIC)
5. La culture humaniste

Ces 5 compétences font l'objet des actuels programmes d'enseignement

Les 2 suivantes ne font pas encore l'objet d'une attention suffisante au sein de l'institution scolaire

6. Compétences sociales et civiques
7. Autonomie et initiative des élèves

Chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et réciproquement

Le socle commun

Chaque grande compétence est conçue comme une combinaison de :

- Connaissances fondamentales pour notre temps
- De capacités à les mettre en œuvre,

- Des attitudes indispensables tout au long de la vie (ouverture aux autres, goût pour la recherche de la vérité, respect de soi et d'autrui, curiosité, créativité)

L'exigence de contenu du socle commun entraîne une exigence d'évaluation :

- Des outils d'évaluation sont mis à la disposition des enseignants
- Un livret personnel commun à l'élève, sa famille et aux enseignants, permettra de suivre l'acquisition progressive des compétences

Le socle commun

Trois axes de réflexion :

- Quel lien existe-il entre les compétences du socle commun et celles des programmes ? Quelle part des connaissances et compétences visées dans les programmes concerne le socle commun ?
- Quelles sont les étapes envisageables pour acquérir le socle commun ? Quelle progressivité dans cette acquisition tout au long du collège ?
- Quelle peut être la contribution de chaque discipline à la construction de chacune des sept compétences du socle commun ?

Trois axes de réflexion, traités à différents niveaux :

- Des groupes nationaux pour une évaluation des programmes, proposer des étapes dans l'acquisition du socle, des livrets de compétences et des modalités d'évaluation.
- Une réflexion académique : par un accompagnement des équipes, des formations et des documents affichés sur le site
- Une mise en œuvre dans les établissements, à partir d'un travail disciplinaire et interdisciplinaire

Le socle commun quelle contribution de l'EPS ?

Un exemple par rapport à la première compétence :

- « Les élèves devront connaître un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions, des opérations de l'esprit »
- « Savoir prendre la parole en public, prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue. »

Un exemple par rapport à la troisième compétence :

- « EC effectuer mentalement des calculs simples et déterminer rapidement un ordre de grandeur »
- « EC de saisir quand une situation de la vie courante se prête à un traitement mathématique, l'analyser en posant des données puis en émettant des hypothèses, s'engager dans un raisonnement ou un calcul en vue de sa solution »
- « Pratiquer une démarche scientifique : savoir observer, questionner, formuler une hypothèse et la valider, argumenter, modéliser de façon élémentaire »
- « Maîtriser les principales unités de mesure »
- « Comprendre la nature et la validité d'un résultat statistique »

Un exemple par rapport à la quatrième compétence :

- « Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient

n'importe laquelle de faire acquiescer à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon plus réfléchie et plus efficace »

- « Créer, produire, traiter, exploiter des données »
- « Communiquer, Échanger »

Un exemple par rapport à la cinquième compétence :

- « En donnant des repères communs pour comprendre la culture humaniste participe à la construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde »
- « Situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique, en utilisant des cartes différentes »
- « Avoir une approche sensible du réel »
- « Développer par une pratique raisonnée, comme acteurs et comme spectateurs, les valeurs humanistes et universelles du sport »
- « La culture humaniste donne aux élèves des références communes. Elle donne aussi à chacun l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle »

Un exemple par rapport à la sixième compétence :

- « Les élèves doivent connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose »
- « Communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose de savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe »
- « Évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive »
- « Respecter les règles de sécurité ». « Respect de soi ; Respect des autres ; Respect de l'autre sexe »
- « Savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer »

Un exemple par rapport à la septième compétence :

- « Connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses »
- « S'appuyer sur des méthodes de travail »
- « Savoir respecter des consignes »
- « Être capable de raisonner avec logique et rigueur »
- « Mettre à l'essai plusieurs pistes de solution »
- « Savoir s'autoévaluer »
- « Développer sa persévérance »
- « Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager »
- « La volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques »